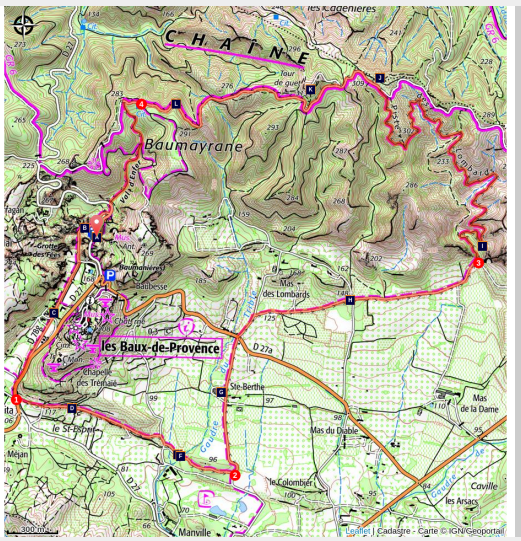
LES BAUX-DE-PROVENCE - Les crêtes de Baumayrane

Les Baux-de-Provence





Vignobles AOP "Les Baux-de-Provence" (©Rémi Sérange - PNR Alpilles)

Partez du pied des Baux-de-Provence et gagnez le toit des Alpilles par la paisible piste des Lombards !

"Découvrez des paysages aménagés par l'Homme, tels que les champs d'oliviers et les vignes de la vallée des Baux-de-Provence. Vous pourrez également observer la nature sauvage sur les crêtes de Baumayrane. Enfin, par le chemin des Lombards qui monte en lacets sur 3 km, vous pourrez aussi accéder à un point de vue panoramique s'ouvrant sur le nord des Alpilles et le Mont Ventoux." Anastasia Zhukova, Office de Tourisme des Baux-de-Provence.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h

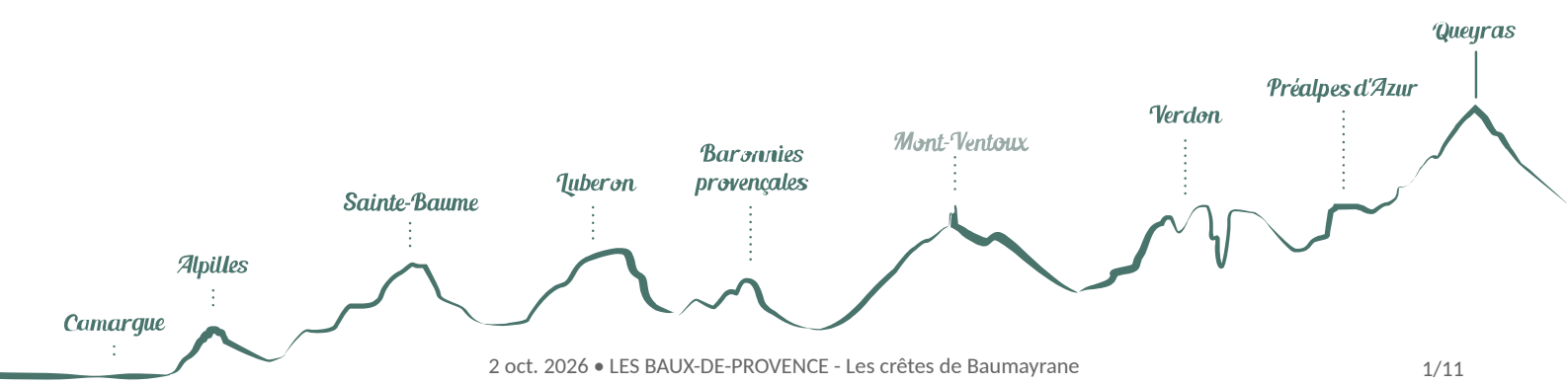
Longueur : 12.1 km

Dénivelé positif : 295 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Point de vue - sommet, Produits du terroir

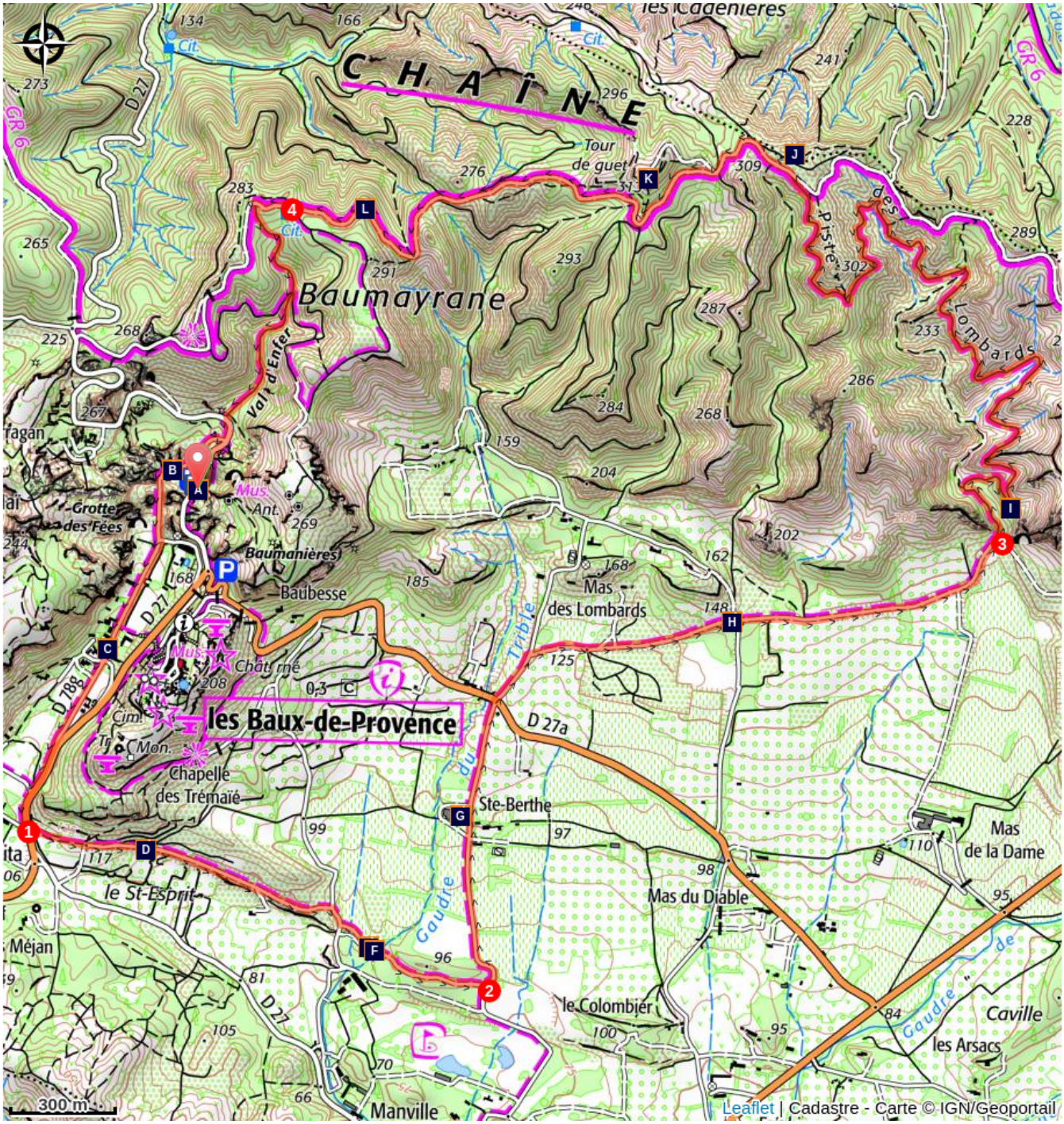


Itinéraire

Départ : Parking des Carrières de Lumières, Les Baux-de-Provence
Arrivée : Parking des Carrières de Lumières, Les Baux-de-Provence
Balisage : GR® PR

Dos au parking des Carrières de Lumières, emprunter la route par la gauche, et basculer directement à gauche, sur une route balisée PR. Continuer de descendre cette route jusqu'à la D27. Tourner à droite et longer cette route jusqu'à l'entrée de l'hôtel Baumanière.
1- Traverser la route pour rejoindre un panneau du Département et emprunter le sentier balisé PR. À la fourche, suivre à droite le sentier balisé PR. À l'intersection suivante, tournez à droite, puis à gauche, juste avant un passage canadien. 500 m plus loin, rejoindre une autre intersection et son passage canadien.
2- Bifurquer à gauche sur un chemin goudronné balisé PR. Passer le Mas Sainte-Berthe et continuer jusqu'à la D27. La traverser, puis après 150 m prendre la piste à droite balisée PR. La suivre sur 800 m jusqu'à un carrefour. Le traverser et continuer tout droit. À l'intersection suivante rester à gauche et rejoindre un virage en épingle.
3- Au virage, emprunter à gauche un sentier balisé PR, précédé d'une barrière câblée. Monter cette piste en lacets pendant 3 km. À l'intersection marquée d'un cairn, bifurquer à gauche sur la piste balisée GR®, en suivant le panneau du Département "Les Baux-de-Provence 3,7 km". À l'intersection suivante, garder le GR® 6 et le suivre sur 1,7 km jusqu'à une citerne.
4- 100 m plus loin, descendre à gauche le chemin balisé PR, indiqué par le panneau du Département "Les Baux-de-Provence par le Val d'Enfer 2 km". Au prochain croisement, continuer tout droit jusqu'à la route D27. La suivre à gauche afin de retrouver le point de départ.

Sur votre chemin...



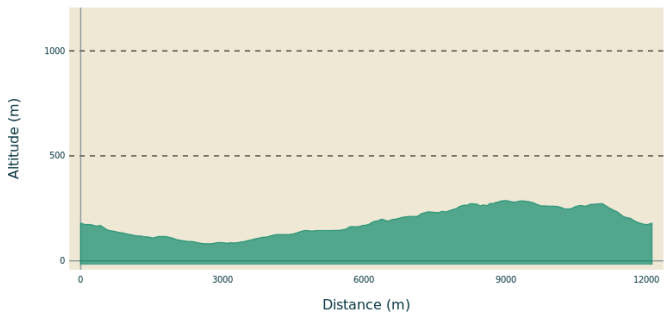
- Carrières de Lumières (A)
- Val d'Enfer (B)
- Pavillon de la Reine Jeanne (C)
- AOP Vallée des Baux-de-Provence (D)
- AOP Les Baux-de-Provence (E)
- Vue sur le château des Baux-de-Provence (F)
- Mas Sainte-Berthe (G)
- Le tronc des oliviers (H)
- Vue sur la plaine d'Entreconque (I)
- Vue sur le Mont Ventoux (J)
- Tour de vigie (K)
- Bancs calcaires (L)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- L'itinéraire emprunte par moments des routes départementales : je reste sur le bas-côté et je redouble de vigilance.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt… et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers.

Profil altimétrique



Altitude min 82 m
Altitude max 287 m

Transports

Balade accessible par les transports en commun ZOU !
Ligne 707 été (active du 5 juin au 31 août), arrêt "Les Baux / Col de la Vayède" - informations et horaires en ligne

Accès routier

À 10 km au sud-sud-ouest de Saint-Rémy-de-Provence, par la D5 et D27A.

Parking conseillé

Parking des Carrières de Lumières, Les Baux-de-Provence

Source

OT Les-Baux-de-Provence

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Alpilles



2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

contact@parc-alpilles.fr
Tel : +33 (0)4 90 90 44 00
http://www.parc-alpilles.fr/

OT Les Baux-de-Provence
Rue Porte Mage, Maison du Roy, 13520 Les Baux-de-Provence

tourisme@lesbauxdeprovence.com
Tel : +33 (0)4 90 54 34 39
http://www.lesbauxdeprovence.com/

Sur votre chemin...



Carrières de Lumières (A)

D’abord appelée carrière des Grands Fonts, ce site d'exploitation de pierre de taille a cessé son activité en 1935. En 1959, le lieu est réinvesti par Jean Cocteau qui y tourne « Le Testament d'Orphée ». Puis, à partir de 1977, l'ancienne carrière est réhabilitée en haut lieu culturel, proposant des sons et lumières innovants sur les parois rocheuses. Ce site exceptionnel, désormais baptisé "Carrières de Lumières", propose une immersion au coeur des oeuvres de peintres de renom.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Val d'Enfer (B)

Le Val d'Enfer est un vallon célèbre pour ses rochers aux formes étranges, sculptées par l’érosion. On y retrouve aussi d'imposantes ouvertures creusées dans la roche le long de la route et les traces laissées par l'exploitation des carrières de calcaire. À la nuit tombante, beaucoup ont cru y reconnaître les rochers et les grottes de « L’Enfer » de Dante. Jean Cocteau, un autre grand écrivain devenu cinéaste, a tourné son « Testament d’Orphée » en 1959, dans le décor naturel du Val d’Enfer.

Crédit photo : ©Sarah Boggio-Pola - PNR Alpilles



Pavillon de la Reine Jeanne (C)

Dans ce petit parc du vallon de la Fontaine, se trouve le pavillon de la Reine Jeanne. Ce monument historique du XIVe s. représente un temple de style Renaissance. Commandé par Jeanne de Quiqueran, baronne des Baux et épouse d’Honoré des Martins, baron des Baux de 1568 à 1581, il a été érigé dans l’angle d’un petit jardin à la française, appartenant à leur famille. L’écrivain Frédéric Mistral a fait construire la réplique de ce pavillon pour orner son tombeau au cimetière de Maillane.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



AOP Vallée des Baux-de-Provence (D)

En matère d'olives et d'huiles, l'Appellation d'Origine Protégée « Vallée des Baux-de-Provence » est aujourd'hui symbole de qualité. Elle a été obtenue le 31 août 1997 pour trois produits : les olives vertes cassées, les olives noires piquées et l'huile d'olive. Les oliviers baignés du soleil provençal produisent des huiles d'olive "Ardente" aux arômes fruités. A noter : l'huile d'olive de la vallée des Baux-de-Provence représente actuellement 30% de la production nationale !

Crédit photo : ©Office de tourisme des Baux-de-Provence



AOP Les Baux-de-Provence (E)

L'Appellation d'origine Protégée "Les Baux-de-Provence" a été obtenue pour les vins, en 1995. Elle regroupe aujourd'hui 12 producteurs qui cultivent 350 hectares de vignes sur les versants nord et sud des Alpilles, pour une production annuelle de 9 000 hectolitres. Cette production est obtenue à 85 % en l'agriculture biologique. Les producteurs ont d'ailleurs pour volonté d'inscrire cette spécificité comme critère obligatoire, de manière à devenir la première AOP de vin biologique en France.

Crédit photo : ©Office de tourisme des Baux-de-Provence



Vue sur le château des Baux-de-Provence (F)

Entre vignes et oliveraies se dresse le château des Baux-de-Provence. Les vestiges les plus anciens du château médiéval des Baux remontent au XIe s. A la même date, le village compte déjà quelques rues, des maisons, en partie troglodytes (creusées dans la roche), et ses deux églises : Saint-Vincent au milieu des maisons sur l'éperon, et Saint-André avec son cimetière en pied de pente.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Mas Sainte-Berthe (G)

Le domaine du Mas Sainte-Berthe est un vignoble de 40 hectares, compris dans la zone d'Appellation d'Origine Protégée (AOP) des Baux-de-Provence. Jadis « Maison aux champs » du seigneur de Mollières, le domaine a été racheté par la famille David en 1950. Passionnée par le vin, elle entreprend la conversion progressive des terres, jusqu'alors peuplées d'abricotiers. La cave a été inaugurée en 1976.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Le tronc des oliviers (H)

Dans les Alpilles, la majorité des oliviers n'a pas de troncs épais, mais est composée de plusieurs troncs (3-4 en général) qui poussent en cercle. Ce sont les troncs d'un même arbre, qui ont repoussé à partir d'une vieille souche recepée lors du terrible gel de 1956. A cause de ce phénomène, l'olivier de la vallée des Baux a bien failli être remplacé par de la vigne.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Vue sur la plaine d'Entreconque (I)

La plaine d'Entreconque recèle aujourd'hui de paysages agricoles composés de vignes et d'oliviers. Son agriculture a évolué au fil des siècles. Ici, le blé a été cultivé à l'époque des Romains, puis il a été remplacé par les amandiers à l'époque médiévale, qui eux ont laissé place à la culture de l'olivier à l'époque moderne. Après un gel important dans les années 50, qui a détruit la majeure partie des oliviers, que la vigne a à son tour été implantée de façon significative.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Vue sur le Mont Ventoux (J)

Le Mont Ventoux est le plus haut sommet du Vaucluse, culminant à 1 911 m. Son altitude le rend visible de loin. En été, on le repère à son sommet blanc, laissant penser à de la neige. Appelé aussi le "mont Chauve", le Mont Ventoux doit la blancheur de son sommet à l'absence de végétation qui laisse ses roches calcaires apparentes, mais également à de la neige en période hivernale.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Tour de vigie (K)

La Défense de la Forêt Contre les Incendies s'articule autour des tours de vigies placées stratégiquement au sommet de reliefs, qui permettent une vue à 360°C sur le massif des Alpilles. En période estivale, elles sont donc le point de rendez-vous des différents acteurs opérants contre les incendies. De là, ils peuvent repérer rapidement les départs de feu et déployer les moyens nécessaires aux interventions.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Bancs calcaires (L)

Suite aux pressions tectoniques des plaques eurasienne et africaine, et le plissage des roches que cela a créé, le massif des Alpilles permet de retrouver des strates géologiques apparentes, appelées "banc calcaire". Ces strates correspondent chacune à un ensemble sédimentaire qui s'est formé sur de nombreuses années entre deux surfaces parallèles.

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de

Avec l'aide technique de :

- OT Les-Baux-de-Provence